

DOSSIER : L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES

▶ AVEC PRÉOCCUPATIONS PROFESSIONNELLES

REPORTAGES

ASSOFAC

Michel Violet

L'Association de Solidarité Familiale et Culturelle (ASSOFAC), 46, rue Planchât, Paris 20^{ème}, est une association régie par la loi de 1901, créée en 1971, qui a pour objet "*la promotion individuelle et collective des familles, par le développement des échanges culturels et humains, entre des personnes ou des groupes d'origine ethnique différente*". Primitivement destinée à favoriser l'accueil et l'insertion des migrants et de leur famille, elle a progressivement diversifié ses actions (aide scolaire, animations, sorties culturelles, ...) pour se consacrer beaucoup, en cette période difficile, à la "formation générale de base" (cours de français écrit ou oral, alphabétisation, économie familiale, formation professionnelle, insertion sociale et professionnelle...).

200 bénévoles et 45 salariés exercent leur action dans une quinzaine de centres et d'antennes de la région parisienne. Les salariés (essentiellement des femmes) pour moitié étrangers, .souvent anciens bénévoles, sont responsables des centres, animateurs socio-culturels, gardiennes d'enfants. L'ASSOFAC tient beaucoup à garder son caractère d'association très ancrée dans le milieu où elle agit, grâce à des réseaux de bénévoles habitant sur place et dont les activités nécessairement diverses naissent de rencontres entre des besoins et des possibilités d'y répondre sur place.

En dépit de ses efforts, relayés par des instances locales (municipalités, M3C, ...) l'ASSOFAC reste marquée par ses origines d'assistance aux étrangers et ne rencontre pas d'audience auprès des français.

Malgré l'évolution constatée au cours de ses 15 ans d'existence, l'ASSOFAC continue de consacrer plus de 50% sinon de son temps, tout au moins de son personnel, à des actions sans préoccupations professionnelles. Il s'agit essentiellement, à raison de 4h par semaine, de "séances" financées par le FAS et la DASS, destinées à des groupes de femmes africaines ou maghrébines. La lecture est rarement un besoin pour ces femmes (notamment les africaines, issues de pays à tradition orale qui ne semblent pas souffrir de leur analphabétisme). Ce sont les animatrices qui, par le biais des sujets abordés, introduisent le besoin de l'écrit et ensuite l'apprentissage de la lecture. En général, les résultats sont satisfaisants aux dires de Mme TEILLET, qui nous a amicalement reçu. Elle entend par là que l'objectif n'est pas de faire de ces femmes des lectrices fréquentant ensuite la bibliothèque du quartier, par exemple, mais des personnes capables de déchiffrer un écrit utilitaire et même, pour certaines, un article de journal ou de catalogue. La difficulté, et nous voulons bien la croire, vient de la lenteur des acquisitions (surtout dans le cadre des 4h hebdomadaires) et du découragement qui s'ensuit, même si le fait que souvent ces femmes ont des enfants scolarisés soit un stimulant puissant.

De plus en plus, les actions à des fins professionnelles mobilisent l'ASSOFAC. Stages d'insertion de jeunes de 16 à 18 ans d'abord, avec un public difficile, sans espoir, ni demande. La lecture n'est là possible qu'à partir d'un travail par thèmes ou par projets dans des ateliers offerts au choix des stagiaires. Les actions auprès des chômeurs ensuite, sur lesquelles nous reviendrons en rendant compte de notre visite au Centre ASSOFAAC de Courbevoie.

L'ASSOFAC laisse le libre choix des méthodes pédagogiques à ses formateurs et la formation de ces derniers ne semble pas une préoccupation majeure au sein de l'Association. Tout au plus Mme TEILLET et la Conseillère pédagogique considèrent la méthode de Bernard GILLARDIN comme particulièrement intéressante et une séance d'information a été organisée à son sujet avec le concours de son auteur.

Un lundi matin de ce mois de juin pluvieux, à 9h, dans un des centres ASSOFAAC dont Mme MILLANT est responsable en permanence, bien que salariée pour la moitié du temps.

Ce centre de Courbevoie reçoit, tous stages confondus, un public de 33 nationalités différentes mais en majorité des Marocains, des Algériens et des Iraniens (12%). Il y a 20% d'hommes, 59% de femmes et 11% d'enfants.

5 activités dans ce centre, parmi d'autres :

- l'alphabétisation des femmes du quartier, à raison de 4h par semaine (en 2 séances de 2h) sur une année scolaire, selon 4 niveaux, financée par le F.A.S.
- Les cours de français langue étrangère, beaucoup fréquentés par des Coréens, des Iraniens, des Anglais et des Japonais, selon deux rythmes : de 4 à 9h par semaine ou dans des stages intensifs de 12h hebdomadaires. Les stagiaires paient 65 F. par trimestre.
- Les stages d'insertion 16/25 ans.
- Les stages de "mise à niveau" des chômeurs étrangers.
- Les séances d'aide scolaire, 3 fois par semaine, pour les enfants d'immigrés.

Pour assurer ces services, le Centre recourt à 26 bénévoles et 8 salariés.

Ce matin, 11 maghrébins (10 hommes d'âge mûr à une ou deux exceptions et une jeune femme) participent à une séance de lecture avec une attention et une bonne volonté touchantes, sous la direction maternelle de Mme LENOIR, formatrice salariée de l'Association.

Tous licenciés économiques, ils ont "zôné" un an avant de se voir offrir par l'ANPE, ce stage de 6 mois (520h de cours au total à raison de 20h par semaine) financé par les ASSEDIC et qui se termine à la fin du mois.

Un texte d'une quinzaine de lignes est au tableau. Il a été étudié auparavant et mémorisé puisque, d'abord caché, on essaie de le reformuler. Puis, le texte étant dévoilé, il est relu à haute voix plusieurs fois. Bonne lecture pour certains, plus difficile pour les autres du fait des accents étrangers et des difficultés de prononciation. Puis exercices oraux ou écrits portant toujours sur des mots (et jamais sur les éléments des mots) avec une référence permanente à l'oral. La séance se termine par une reconstitution du texte essentiellement fondée sur la mémoire et pas du tout sur le sens.

Mme Lenoir utilise la "méthode" de Bernard Gillardin, qu'elle "aménage" car elle n'en est qu'à moitié satisfaite (trop peu de mots introduits chaque fois, selon elle, avec des sketches trop longs et d'une formulation trop littéraire).

Mme Lenoir, comme beaucoup de formatrices à l'ASSOFAC est une enseignante (prof, de mathématique) d'abord bénévole avant d'être salariée par l'Association. Elle pense que ses élèves, analphabètes et non-scolarisés dans leur pays d'origine, ne sauront pas lire à la fin du stage. Il faudrait 6 mois de plus, estime-t-elle, et utiliser une autre méthode. En calcul, ils connaîtront la technique de 3 opérations et seront capables de résoudre un problème faisant appel à deux opérations arithmétiques.

* * *

Nomenclature des niveaux

► ÉDUCATION NATIONALE

- **Groupe 1** : analphabètes complets, aussi bien dans leur langue d'origine qu'en langue française, ne parlant pas français.
- **Groupe 2** : personnes ayant une expression orale faible, ne s'exprimant pas par l'écrit mais capable de recopier un texte très court, c'est-à-dire de redessiner les lettres. Elles manient de façon rudimentaire les opérations de mathématiques élémentaires. Elles sont analphabètes dans leur langue d'origine.
- **Groupe 3** : personnes alphabétisées en langue d'origine ayant une expression orale plus avancée, possédant des rudiments de lecture, écriture, et pratiquant les quatre opérations sur des données simples. L'effort de déchiffrage en lecture ne fait plus obstacle à la compréhension directe du texte ou de la consigne, même l'écriture reste très approximative quant au respect des règles.
- **Groupe 4** : personnes maîtrisant la langue orale, disposant d'une expression écrite suffisante, intégrées socialement et ayant une pratique professionnelle leur permettant, à très court terme, d'envisager une reconnaissance de leur qualification professionnelle, y compris à des niveaux plus élevés que le CAP et les formations de type AFPA.

► A.F.P.A.*

- **niveau "avancé"** : scolarisation dans la langue maternelle ou en langue française. Expression orale et écrite compréhensible mais déformée (phonétique et syntaxe).
- **niveau "moyen"** : scolarisation dans la langue maternelle ou en langue française. Expression orale et écrite limitée et plus difficile qu'au niveau "avancé".
- **niveau "débutant"** : scolarisation dans la langue maternelle. Expression orale et écrite nulle ou faible, mais connaissance de l'alphabet latin.

* Association Nationale pour la Formation des Adultes (Ministère du Travail et de la Population). 13, place de Villiers 93108 MONTREUR. Lire le rapport final d'une étude réalisée par la "Mission de Coordination des Interventions polytechniques" sur une "Recherche de cohérence des actions migrants" qui apporte une foule d'informations sur ce monde complexe.

- **niveau "semi-analphabète** : expression et compréhension orales bonnes malgré quelques difficultés phonétiques. Lecture de quelques mots simples.

- **niveau "pré-alphabète** : expression et compréhension orales bonnes malgré quelques difficultés phonétiques.

La lecture est possible, mais la compréhension est insuffisante en raison des difficultés de déchiffrement.

* * *

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION DES IMMIGRÉS

L'ADFI (68, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS), a été créée le 26 septembre 1978 à l'initiative de militants du mouvement associatif de la région parisienne qui s'inquiétaient de la possible disparition d'un important volume de formation en faveur des immigrés, à la suite de la dissolution de l'AEE par les pouvoirs publics.

La vocation de l'association est définie par l'article 2 de ses statuts : *"l'association concourt à la promotion sociale et professionnelle des travailleurs immigrés ainsi qu'à celle des membres de leurs familles. En outre, elle peut engager ou soutenir tout effort de caractère interculturel que réclamerait la situation des intéressés. Enfin, elle a la possibilité d'organiser toute action visant à améliorer la formation des travailleurs de bas niveau de qualification, quelle que soit leur nationalité"*.

L'ADFI emploie 105 salariés permanents, avec des contrats à durée indéterminée, ce qui représente 101 postes à plein temps.

De ces salariés permanents, 77 sont des formateurs (ce qui représente 73 plein temps) soit 73% des effectifs.

L'ADFI emploie 43 salariés d'origine étrangère, soit 41% du personnel.

L'ADFI exerce ses activités dans 11 centres de formation implantés dans 6 des 8 départements de l'Ile de France.

DÉFINITION DES NIVEAUX DE CONNAISSANCES EN VIGUEUR À L'ADFI

Niveau A : Analphabètes complets, y compris dans leur langue d'origine.

Niveau B : Ont des repères, connaissent des lettres ou des mots isolés, peuvent tracer leur nom (plus difficilement leur adresse) avec l'aide de leurs papiers.

Niveau C : Lisent des mots de l'environnement, déchiffrent quelquefois des petites phrases, remplissent sans aide un questionnaire d'identité simple.

Niveau D : Lisent une lettre, peuvent écrire des messages (phonétiquement).

Niveau E : Lecture plus rapide, meilleure anticipation et compréhension, production écrite autonome avec des problèmes d'orthographe et de structure, maîtrise des mécanismes opératoires, besoin d'acquérir des notions élémentaires d'algèbre et de géométrie.

Niveau F : Bonne lecture, besoin de perfectionnement en expression écrite et en algèbre et géométrie élémentaires.

COB 1 : Absence de communication orale de base, ne peuvent intégrer un cursus sans cours spécifique d'oral préalable, faiblement scolarisés.

COB 2 : Caractéristiques identiques au COB 1 mais scolarisés.

Le public scolarisé recoupe les niveaux C, D, E, F, COB 2.

Le public non scolarisé va, en général, du niveau A au niveau D + COB 1.

On considère comme "non scolarisée" toute personne disant avoir fait moins de deux années d'école (coranique le plus souvent) surtout lorsque cela remonte à 30 ou 40 ans.

QUELQUES CHIFFRES.				NATIONALITES							
QUELQUES INFORMATIONS SUR 459 STAGIAIRES EN FORMATION.				MAGHREB		Algérie	171			Mali	12
						Maroc	83			Sénégal	3
				59,9%		Tunisie	21			C. d'Ivoire	2
						Portugal	29	AF.		Congo	1
						Espagne	8			Cap Vert	5
Sur 96 groupes de stagiaires accueillis en région parisienne en 1984 58 (60,5%) étaient des groupes d'hommes au chômage, 13 (13,5%) de femmes au chômage et 25 (26%) de "femmes du quartier".				EUROPE		France	22	NOIRE		Gambie	1
				15,6%		Italie	5			Guinée	2
						Yougosl.	7	6,75%		G. Bissau	1
						Pologne	1			Liberia	1
				PROCHE		Iran	2			Ethiopie	1
				ORIENT		Pakistan	3			Comores	1
				8,9%		Israël	1			Maurice	1
						Turquie	35	EXT.		Sri Lanka	8
Sur 63 groupes en formation au 1er semestre 1985, les niveaux faibles (A, B et C) en représentent 46 (73%), les niveaux moyens (D et E) 5 (8%), et les actions COB 12 (19%).				AMER.		Chili	2	ORIENT		Vietnam	10
				LATINE		Haïti	2	7,8%		Cambodge	16
										Laos	1
										Philippines	1
IMPORTANCE, EN VOLUME HORAIRE, DES ACTIONS PRISES EN CHARGE PAR L'ADFI financées par le FAS (et dans certains cas le FNE).				TRANCHES d'AGE							
ANNEE	ALPHA BETISATION	PRE FORMATION	TOTAL	16-25	21-25	26-40	41-50	+ 50			
				4,7%	10%	40,9%	26,3%	18,9%			
1979	20 160H		20 160H								
1980	15 120H		15 120H								
1981	13 608H	17 960H	31 568H								
1982	24 944H	24 800H	49 744H								
1983	24 960H	26 960H	51 920H								
1984	24 960H	33 080H	58 040H								
				SEXES				NIVEAUX			
				H	F	A/B		C/D	E/F	COB	
				74,9%	25,1%	40%		40%	2,4%	17,6%	

Estimation de la demande de formation en termes quantitatifs : (estimations datant de 1978)

population étrangère adulte : 3 300 000 personnes
900 000 jeunes moins de 16 ans.

Parmi les 3 300 000 d'adultes, on estime le nombre en âge actif à 2 800 000 d'actifs :

- 1 900 000 d'actifs (92% des salariés sont ouvriers)
- des jeunes
- des femmes au foyer qui souhaitent s'insérer dans le monde du travail.

On avance le chiffre de 1 000 000 d'analphabètes. L'effort financier n'a pas réussi à diminuer l'analphabétisme.

C'est à partir de 800 000 adultes à former qu'on pourrait parler de renversement de tendance.

Estimation de 1 000 heures de formation pour former un immigré plus ou moins analphabète. 800 000 adultes et jeunes de plus de 16 ans avec un cursus moyen de 1 000 heures, sur 3 ans ou plus.

Les ressources financières nécessaires pour satisfaire les besoins de formation

1. Le PAS : Crédits de fonctionnement pour la formation de base : 132 millions de francs en 1978. Il faut ajouter 25 millions pour la formation en vue de la réinsertion dans le pays d'origine.

2. Le FFP : 26,8 millions pour des actions de préformation.

3. L'AFPA : 2 900 migrants ont suivi des stages de préformation en 1978 : 18 millions de francs.

4. Les entreprises : elles ont consacré 115 millions de francs à la formation de base.

5. Le FSE : a consacré 34,6 millions de francs.

Au total : 350 millions de francs.

Michel Violet